



Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 6 avril 2006

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Permis de bâtir, février 2006

2

Les intentions de construction ont rebondi en février, les hausses des permis de bâtir non résidentiels ayant effacé un deuxième repli mensuel consécutif dans le secteur de l'habitation au Canada.

Étude : Faible rémunération et faible revenu, 1993 à 2004

6

Moins de Canadiens sont passés sous le seuil de faible revenu en 2004, tandis que plus de gens sont repassés au-dessus, selon une nouvelle étude qui permet d'analyser le bien-être économique de la population canadienne devant faire face à un faible revenu et à une faible rémunération.

Étude: La dynamique de la surqualification, 1993 à 2001

8

Seuils de faible revenu pour 2005 et mesures de faible revenu pour 2004

9

Enquête sur les communautés, 2005

10

Nouveaux produits

11



Communiqués

Permis de bâtir

Février 2006

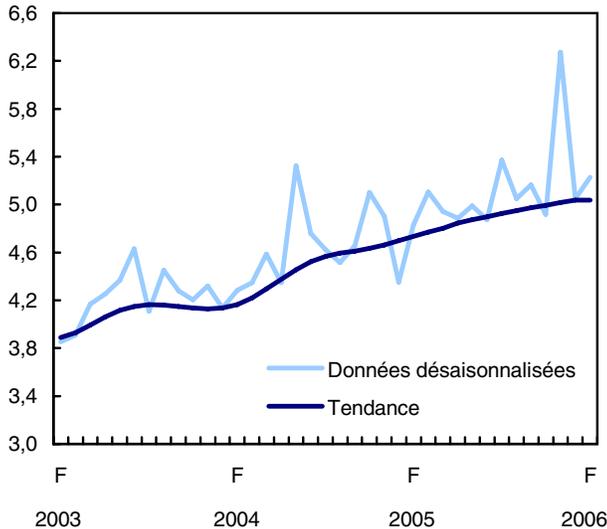
Les intentions de construction ont rebondi en février, les hausses des permis de bâtir non résidentiels ayant effacé un deuxième repli mensuel consécutif dans le secteur de l'habitation au Canada.

Les municipalités ont délivré pour 5,2 milliards de dollars de permis de bâtir en février, en hausse de 3,6 % par rapport au mois précédent. La valeur totale des permis de bâtir a suivi une tendance à la hausse depuis le début de 2004.

La valeur des permis de bâtir non résidentiels a progressé de 14,4 % pour atteindre 1,8 milliard de dollars, après avoir connu une baisse de 13,4 % en janvier. La valeur des permis a crû pour chacune des trois composantes (industrielle, commerciale et institutionnelle).

La valeur totale des permis augmente

En milliards de dollars



Cependant, la valeur des permis de bâtir résidentiels a reculé de 1,5 % pour s'établir à 3,4 milliards de dollars, ce qui constitue un deuxième repli consécutif depuis le sommet atteint en décembre. La valeur des permis de bâtir de logements unifamiliaux a chuté pour la première fois en huit mois.

Toutefois, les intentions de construction résidentielle sont demeurées vigoureuses, le niveau maintenu en

Note aux lecteurs

Sauf avis contraire, les données du présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite la comparaison par l'élimination de l'effet des variations saisonnières.

L'Enquête sur les permis de bâtir vise 2 380 municipalités, représentant 95 % de la population. Ses résultats servent d'indicateur avancé de l'activité dans le domaine de la construction. Les collectivités représentant les autres 5 % de la population sont très petites, et leurs activités de construction n'ont qu'une faible incidence sur le total.

La valeur des intentions de construction présentées ici ne comprend pas les travaux d'ingénierie (par exemple, les aqueducs, les égouts et les ouvrages de drainage) ni ceux associés au terrain.

février dépassant de 5,0 % la moyenne mensuelle de 2005, une année record. De plus, la tendance de la valeur des permis de bâtir résidentiels est à la hausse depuis le début de 2005.

À l'échelon régional, 22 des 28 régions métropolitaines de recensement ont eu un départ plus rapide qu'en 2005. Les six autres régions se trouvent toutes en Ontario. Ce sont trois régions de l'Ouest, soit Calgary, Edmonton et Vancouver, qui ont affiché les hausses les plus marquées, grâce au dynamisme du secteur de l'habitation.

Première baisse en huit mois du côté des logements unifamiliaux

En février, la valeur des permis de bâtir de logements unifamiliaux a chuté de 7,7 % pour s'établir à 2,3 milliards de dollars. Il s'agit d'un premier repli mensuel depuis juin 2005. En dépit de cette baisse, la demande de logements unifamiliaux est demeurée vigoureuse, le niveau de février ayant été supérieur de 8,0 % à la moyenne mensuelle de 2005.

De plus, les municipalités ont approuvé la construction de 10 563 nouveaux logements unifamiliaux, en hausse d'un peu plus de 400 logements par rapport à la moyenne mensuelle de l'année dernière.

La valeur des permis de bâtir de logements multifamiliaux s'est accrue de 13,9 % pour atteindre 1,1 milliard de dollars en février. La construction de 9 140 nouveaux logements multifamiliaux a été approuvée, en baisse de 630 comparativement au niveau mensuel moyen de l'année dernière.

L'économie dynamique de l'Ouest canadien explique la forte demande de nouveaux logements

unifamiliaux. Cette dernière a suivi une tendance à la hausse depuis le milieu de 2005.

Depuis le début de l'année, les logements unifamiliaux ont représenté 56,2 % de tous les logements neufs dont la construction a été autorisée, ce qui est bien au-dessus de la proportion de 50,9 % observée pour l'ensemble de 2005.

Le secteur de l'habitation continue de profiter des taux hypothécaires avantageux, de la situation favorable de l'emploi, du niveau d'immigration élevé et des hauts niveaux de confiance des consommateurs.

À l'échelle provinciale, l'importante chute de la valeur des permis de bâtir résidentiels en Ontario en février a entièrement neutralisé les fortes progressions observées au Québec, en Alberta et en Colombie-Britannique.

En Ontario, la valeur des permis de bâtir de logements unifamiliaux a atteint son plus faible niveau depuis janvier 2005. Au Québec, la forte croissance a fait suite aux faibles résultats de janvier, alors que la valeur des permis de bâtir résidentiels était tombée à son plus bas niveau depuis juin 2003.

En Alberta, la valeur des permis de bâtir résidentiels a encore atteint un sommet. Les hausses dans le secteur de l'habitation en Colombie-Britannique s'expliquent par la constance de la forte demande pour des logements unifamiliaux neufs et par le rebondissement de la valeur des permis de bâtir de logements multifamiliaux.

Secteur non résidentiel : redressement important dans chacune des trois composantes

Les intentions de construction dans le secteur non résidentiel du Canada ont rebondi après avoir fléchi en janvier. Toutefois, malgré cette forte hausse, la tendance de la valeur des permis de bâtir non résidentiels a été à la baisse depuis que les intentions ont atteint un sommet au milieu de 2005.

Plusieurs facteurs économiques correspondent à la conjoncture favorable du secteur non résidentiel, tels que la vigueur des secteurs du commerce de détail et du commerce de gros, la croissance des dépenses de consommation, la baisse des taux d'inoccupation des immeubles à bureaux, les taux d'intérêt favorables et les bénéfices d'exploitation records affichés par les sociétés canadiennes.

Dans le secteur commercial, la valeur des permis s'est accrue de 9,2 % et a atteint 1,1 milliard de dollars, en raison d'une hausse des intentions dans les catégories des loisirs, du commerce et des services ainsi que dans celle de l'entreposage. À l'échelon provincial, l'Ontario et la Colombie-Britannique ont enregistré les augmentations les plus prononcées en dollars, tandis que la plus forte diminution a été observée au Québec.

Dans le secteur industriel, la valeur des permis a rebondi de 36,3 % et s'est fixée à 273 millions de dollars, ce qui a mis fin à trois mois de déclin. Toutefois, ce niveau est inférieur de 18,0 % au niveau mensuel moyen de l'année dernière.

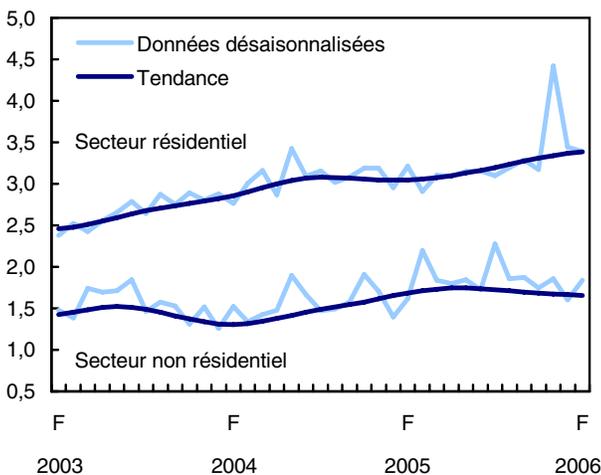
Chaque catégorie du secteur industriel a connu une hausse en février, la plus importante touchant la catégorie des services publics. Parmi les provinces, l'augmentation la plus importante a été affichée en Alberta, où la valeur des permis de bâtir industriels a plus que tripler par rapport au niveau de janvier, le plus faible en 22 mois, pour atteindre 58 millions de dollars.

Dans le secteur institutionnel, la valeur des permis a crû de 16,0 % pour s'élever à 496 millions de dollars, en raison d'une forte hausse dans le secteur de l'éducation. L'augmentation la plus importante dans la composante institutionnelle est survenue au Québec, où la valeur des permis s'est accrue de 55,6 % et a atteint 165 millions de dollars, ce qui représente son niveau le plus élevé depuis décembre 2002.

Les provinces ayant contribué le plus à la hausse mensuelle (en dollars) dans le secteur non résidentiel sont l'Alberta (+35,5 % pour atteindre 339 millions de dollars), l'Ontario (+10,5 % pour se situer à 675 millions de dollars) et la Colombie-Britannique (+20,3 % pour s'élever à 287 millions de dollars). Par contre, le

La valeur des permis non résidentiels bondit

En milliards de dollars



Nouveau-Brunswick a affiché la plus forte baisse (-53,6 % pour s'établir à 25 millions de dollars).

L'Alberta et la Colombie-Britannique ont connu une progression pour chacune des trois composantes, tandis que ces dernières ont toutes fléchi au Nouveau-Brunswick.

La valeur des permis de bâtir non résidentiels s'est accrue dans 17 des 28 régions métropolitaines de recensement. La croissance la plus prononcée (en dollars) a été observée à Toronto, en raison des fortes hausses des intentions de construction commerciale et institutionnelle. À l'opposé, Windsor a inscrit la plus forte baisse, surtout à cause d'un fléchissement de la valeur des permis de bâtir institutionnels.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 026-0001 à 026-0008, 026-0010 et 026-0015.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2802.

Le numéro de février 2006 de *Permis de bâtir* (64-001-XIF, 15 \$ / 156 \$) paraîtra bientôt.

Le communiqué sur les permis de bâtir de mars sera diffusé le 4 mai.

Pour obtenir des données ou des renseignements généraux, communiquez avec Brad Sernoskie au (613) 951-4646 ou composez sans frais le 1 800 579-8533 (*bdp_information@statcan.ca*). Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Étienne Saint-Pierre au (613) 951-2025, Division de l'investissement et du stock de capital.

Valeur des permis de bâtir, selon la région métropolitaine de recensement¹

	Janvier 2006 ^r	Février 2006 ^p	Janvier à février 2006	Janvier à février 2005	Janvier à février 2006	Janvier-février 2005 à janvier-février 2006
données désaisonnalisées						
	en millions de dollars		var. en %	en millions de dollars		var. en %
St. John's	30,7	39,0	26,9	45,9	69,7	52,0
Halifax	34,4	57,2	66,1	58,0	91,6	57,9
Saint John	17,1	12,5	-26,9	18,9	29,6	56,8
Saguenay	5,1	6,3	24,5	10,1	11,4	12,6
Québec	67,8	131,2	93,4	162,4	199,1	22,6
Sherbrooke	10,6	59,4	459,9	31,9	70,1	119,6
Trois-Rivières	23,5	22,1	-6,2	23,1	45,6	97,4
Montréal	463,3	545,9	17,8	971,9	1 009,2	3,8
Ottawa-Gatineau, Ontario/Québec	163,1	114,4	-29,9	356,7	277,4	-22,2
Ottawa-Gatineau (partie Québec)	57,2	27,3	-52,2	50,9	84,4	65,9
Ottawa-Gatineau (partie Ontario)	105,9	87,1	-17,8	305,8	193,0	-36,9
Kingston	8,0	9,4	17,1	20,6	17,4	-15,4
Oshawa	66,9	99,9	49,2	136,4	166,8	22,3
Toronto	893,3	844,7	-5,4	1 894,8	1 738,0	-8,3
Hamilton	101,5	73,4	-27,7	166,4	174,9	5,1
St. Catharines-Niagara	32,1	28,8	-10,1	67,9	60,9	-10,4
Kitchener	88,7	73,7	-17,0	124,2	162,4	30,8
London	108,6	73,0	-32,8	136,9	181,6	32,6
Windsor	109,6	18,0	-83,6	68,9	127,6	85,2
Greater Sudbury / Grand Sudbury	4,7	5,6	19,0	26,2	10,4	-60,3
Thunder Bay	6,8	11,3	67,8	34,4	18,1	-47,4
Winnipeg	88,4	67,2	-24,0	87,1	155,5	78,6
Regina	26,0	25,9	-0,4	46,2	52,0	12,5
Saskatoon	36,6	34,0	-7,1	38,1	70,6	85,1
Calgary	321,2	422,8	31,6	497,2	744,1	49,6
Edmonton	272,9	274,3	0,5	407,2	547,2	34,4
Abbotsford	27,5	17,1	-37,8	32,7	44,6	36,3
Vancouver	415,0	436,1	5,1	709,0	851,1	20,0
Victoria	53,0	63,5	19,9	107,7	116,5	8,2

^r Données révisées.

^p Données provisoires.

1. Il est possible de consulter en ligne les subdivisions de recensement qui font partie des régions métropolitaine de recensement.

Note: Les données peuvent ne pas correspondre aux totaux en raison de l'arrondissement.

Valeur des permis de bâtir, selon la province et le territoire

	Janvier 2006 ^r	Février 2006 ^p	Janvier à février 2006	Janvier à février 2005	Janvier à février 2006	Janvier-février 2005 à janvier-février 2006
données désaisonnalisées						
	en millions de dollars		var. en %	en millions de dollars		var. en %
Canada	5 048,2	5 228,0	3,6	9 182,4	10 276,1	11,9
Résidentiel	3 442,8	3 391,4	-1,5	6 171,8	6 834,2	10,7
Non résidentiel	1 605,4	1 836,5	14,4	3 010,6	3 442,0	14,3
Terre-Neuve-et-Labrador	40,1	50,1	24,8	69,9	90,2	29,0
Résidentiel	33,0	33,7	2,1	54,7	66,8	22,0
Non résidentiel	7,1	16,4	130,8	15,2	23,5	54,4
Île-du-Prince-Édouard	13,2	10,4	-21,0	35,2	23,6	-32,9
Résidentiel	8,7	9,8	12,4	21,2	18,5	-12,7
Non résidentiel	4,5	0,6	-86,1	14,0	5,1	-63,5
Nouvelle-Écosse	95,4	97,6	2,3	121,0	193,0	59,5
Résidentiel	76,4	73,0	-4,4	89,8	149,4	66,4
Non résidentiel	19,0	24,6	29,1	31,2	43,6	39,9
Nouveau-Brunswick	96,3	63,4	-34,2	89,7	159,7	78,0
Résidentiel	43,1	38,7	-10,4	69,1	81,8	18,3
Non résidentiel	53,2	24,7	-53,6	20,6	77,9	278,8
Québec	876,1	1 063,3	21,4	1 778,5	1 939,3	9,0
Résidentiel	534,2	690,5	29,2	1 294,6	1 224,7	-5,4
Non résidentiel	341,8	372,8	9,1	483,9	714,6	47,7
Ontario	2 056,0	1 807,6	-12,1	3 924,8	3 863,6	-1,6
Résidentiel	1 445,5	1 132,8	-21,6	2 562,9	2 578,4	0,6
Non résidentiel	610,5	674,7	10,5	1 361,9	1 285,2	-5,6
Manitoba	114,5	121,6	6,2	148,7	236,2	58,8
Résidentiel	77,2	68,1	-11,8	93,9	145,3	54,7
Non résidentiel	37,3	53,5	43,5	54,8	90,9	65,8
Saskatchewan	84,3	76,8	-8,9	111,5	161,1	44,5
Résidentiel	42,1	34,3	-18,4	56,9	76,4	34,3
Non résidentiel	42,3	42,5	0,6	54,7	84,8	55,0
Alberta	904,1	1 086,7	20,2	1 442,6	1 990,8	38,0
Résidentiel	653,5	747,2	14,3	909,7	1 400,7	54,0
Non résidentiel	250,6	339,5	35,5	532,9	590,1	10,7
Colombie-Britannique	763,6	849,3	11,2	1 450,4	1 612,9	11,2
Résidentiel	525,1	562,4	7,1	1 011,4	1 087,5	7,5
Non résidentiel	238,5	286,9	20,3	438,9	525,4	19,7
Yukon	4,0	1,0	-75,6	6,7	4,9	-26,6
Résidentiel	3,8	0,9	-76,2	6,0	4,7	-21,8
Non résidentiel	0,2	0,1	-63,1	0,7	0,3	-65,1
Territoires du Nord-Ouest	0,5	0,2	-60,2	3,0	0,7	-76,6
Résidentiel	0,1	0,0	-100,0	1,6	0,1	-94,2
Non résidentiel	0,4	0,2	-51,3	1,4	0,6	-57,3
Nunavut	0,0	0,0	...	0,4	0,0	-100,0
Résidentiel	0,0	0,0	...	0,0	0,0	-100,0
Non résidentiel	0,0	0,0	...	0,4	0,0	-100,0

^r Données révisées.

^p Données provisoires.

... N'ayant pas lieu de figurer.

Note: Les données peuvent ne pas correspondre aux totaux en raison de l'arrondissement.

Étude : Faible rémunération et faible revenu

1993 à 2004

Moins de Canadiens sont passés sous le seuil de faible revenu en 2004, tandis que plus de gens sont repassés au-dessus, selon une nouvelle étude qui permet d'analyser le bien-être économique de la population canadienne devant faire face à un faible revenu et à une faible rémunération.

À l'aide des nouvelles données sur le revenu pour 2004, l'étude indique que seulement 3,3 % des Canadiens qui ne vivaient pas en 2003 sous le seuil de faible revenu (SFR) de Statistique Canada se sont retrouvés dans cette situation en 2004.

Il s'agit d'un taux nettement inférieur à celui enregistré il y a une décennie. Environ 5,5 % des Canadiens qui n'étaient pas en situation de faible revenu en 1993 y sont passés en 1994. En 1998, le pourcentage des personnes ayant passé sous le seuil de faible revenu est descendu sous la barre des 4 %.

Parallèlement, un tiers (34 %) des personnes vivant sous le SFR en 2003 avaient réussi à passer au-dessus en 2004. Une décennie auparavant, en 1994, le pourcentage de personnes qui s'étaient départies d'une situation de faible revenu s'élevait seulement à 28 %.

Des recherches antérieures de Statistique Canada révèlent que les personnes et les familles peuvent passer sous le seuil de faible revenu en raison de plusieurs facteurs, tels que la perte d'un emploi, la naissance d'un enfant, et l'éclatement de la famille. Ainsi, beaucoup de facteurs peuvent leur permettre de repasser au-dessus de ce seuil. La nette augmentation des revenus liés à un emploi au cours de la dernière décennie pourrait représenter un de ces facteurs.

En 2004, environ 3,5 millions de personnes vivaient en situation de faible revenu. Il s'agit d'une diminution d'environ 1,1 million de personnes par rapport au sommet atteint en 1996.

Cette étude enrichit les recherches précédentes, révélant que le faible revenu n'est pas une situation permanente pour la plupart des Canadiens qui y font face. Environ 20 % de la population a vécu sous le seuil de faible revenu pendant au moins un an de 1999 à 2004.

Toutefois, seulement 2 % de Canadiens ont vécu toute cette période sous le seuil de faible revenu, tandis que presque 4 % ont connu de façon continue une situation de faible revenu de 1993 à 1998.

Note aux lecteurs

Ce communiqué s'appuie sur le rapport «Faible rémunération et faible revenu» qui est un rapport complémentaire à la publication *Le Revenu au Canada* paru le 30 mars 2006. Cette publication examine l'ensemble des tendances du revenu familial et l'incidence du faible revenu chez les familles et les particuliers à l'aide des données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR).

Le présent rapport est fondé sur l'information longitudinale de l'EDTR, qui met en lumière les fluctuations de revenu des familles et des particuliers sur une période de six ans. La cueillette des données porte sur la période de 1993 à 2004.

Le taux de faible revenu de Statistique Canada permet de mesurer le pourcentage de familles qui se situent sous le seuil de faible revenu (SFR). Le SFR est une mesure statistique des seuils de revenu sous lesquels les Canadiens consacrent vraisemblablement une part de leur revenu supérieure à la moyenne aux nécessités de la vie, telle que la nourriture, le logement et l'habillement.

Un employé à temps plein sur sept occupe un emploi à faible rémunération

Un peu plus de 1,3 million d'employés à temps plein âgés de 16 à 64 ans occupaient un emploi à faible rémunération en 2004, ce qui représente un employé sur sept (environ 14 %) de tous les employés à temps plein.

Le taux en 2004 n'a représenté qu'un léger changement par rapport au niveau de 16 % observé en 1993. Le taux avait atteint un sommet d'un peu plus de 20 % en 1996.

La diminution du nombre de faibles salariés de 1993 à 2004 a été relativement minime, mais tout de même importante sur le plan statistique. (Aux fins de la présente étude, on définit les travailleurs à faible rémunération comme ceux ayant un taux salarial composite de tous les emplois inférieur à 10 \$ de l'heure en dollars constants de 2001.)

Pendant cette période étalée sur une décennie, le pourcentage de femmes ayant un emploi à faible rémunération est demeuré pratiquement le double de celui des hommes. Les femmes sont plus susceptibles d'occuper un emploi à faible rémunération, dont un emploi en administration, en ventes ou dans le secteur des services.

De plus, le pourcentage de jeunes travailleurs de 16 à 24 ans occupant un emploi à faible rémunération était toujours de trois à quatre fois plus élevé que chez les travailleurs de 25 à 64 ans. Cela reflète la tendance du marché du travail à récompenser l'expérience et l'ancienneté. Le travail moins bien rémunéré était

beaucoup plus fréquent chez les personnes moins scolarisées.

Diminution de l'emploi à faible rémunération en Alberta et en Saskatchewan

Seulement deux provinces, soit l'Alberta et la Saskatchewan, ont connu une importante diminution de la proportion de travailleurs à faible rémunération de 1993 à 2004.

En 1993, environ 19 % des employés à temps plein de l'Alberta de 16 à 64 ans occupaient des emplois à salaire peu élevé. En 2004, le taux ne s'est élevé qu'à 14 %. En Saskatchewan, le taux est passé d'un peu moins de 25 % à seulement 18 %.

Le taux de l'Alberta a atteint seulement la moitié des taux correspondants du Nouveau-Brunswick (28 %) et de la Nouvelle-Écosse (24 %) en 2004.

Les travailleurs à faible rémunération ne vivent pas tous dans une famille à faible revenu

Les travailleurs à faible rémunération ne vivent pas tous dans une «famille à faible revenu». Les travailleurs à faible rémunération comptent deux groupes distincts. Un peu plus de la moitié de ces travailleurs ne sont pas le soutien économique principal de leur famille, tandis qu'un peu moins de la moitié le sont.

Les personnes qui n'étaient pas le soutien économique principal de leur famille n'étaient pas susceptibles, par conséquent, de vivre dans une famille à faible revenu, soit sous le seuil de faible revenu. En 2004, seulement 3,5 % des travailleurs à faible rémunération qui n'étaient pas le soutien économique principal de la famille vivaient dans une famille à faible revenu.

Par contre, le groupe de travailleurs à faible rémunération qui étaient le soutien économique principal de la famille était sept fois plus susceptibles d'être en situation de faible revenu. Presque 25 % d'entre eux vivaient dans une famille à faible revenu

en 2004. Ce groupe inclut les personnes vivant seules, qui sont par définition la ou le seul(e) salarié(e), ainsi que les familles ayant un seul salarié.

Les personnes ayant un emploi peu rémunéré et qui sont le soutien économique principal de leur famille étaient également plus sujettes que les autres travailleurs à se retrouver plus d'une fois en situation de faible revenu.

En outre, parmi les personnes ayant un emploi peu rémunéré et qui étaient le soutien économique principal de leur famille en 1999, pratiquement 19 % ont vécu dans une situation de faible revenu pendant au moins deux années, pas nécessairement consécutives, de 1999 à 2004. Cette situation s'applique à moins de 5 % des autres travailleurs à faible rémunération et à moins de 2 % des travailleurs au salaire plus élevé.

Néanmoins, plus de 60 % des personnes ayant un emploi peu rémunéré et qui étaient le soutien économique principal de leur famille en 1999 n'ont pas connu de situation de faible revenu durant n'importe quelle année de 1999 à 2004.

Chez les personnes ayant un emploi peu rémunéré et qui étaient le soutien économique principal de leur famille, les personnes seules et les parents seuls étaient le plus fréquemment en situation de faible revenu.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3889.

La publication *Faible rémunération et faible revenu* (75F0002MIF2006006, gratuite) est maintenant accessible en ligne. À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Gratuites*, puis *Finances personnelles et finances des ménages*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec le Service à la clientèle au (613) 951-7355 ou composez sans frais le 1 888 297-7355 (revenu@statcan.ca), Division de la statistique du revenu. Télécopieur: (613) 951-3012. ■

Étude: La dynamique de la surqualification 1993 à 2001

Environ une personne sur cinq qui était sur le marché du travail et qui possédait un diplôme universitaire avait occupé un emploi exigeant tout au plus un diplôme d'études secondaires à un moment donné en 2001, selon une nouvelle étude. Autrement dit, elles étaient surqualifiées.

La présente étude examine le phénomène de la surqualification et dresse le profil des personnes les plus susceptibles d'être trop qualifiées pour leur travail, et ce, à l'aide de données tirées de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de Statistique Canada.

Les travailleurs plus jeunes étaient davantage susceptibles d'être trop qualifiés pour l'emploi qu'ils occupaient. De même, les immigrants et les personnes qui ont étudié le commerce ainsi que les arts et les sciences humaines devaient davantage accepter des emplois pour lesquels ils étaient trop qualifiés. De toutes les industries, on a constaté que c'est dans le secteur de la vente au détail et en gros que les personnes trop qualifiées étaient le plus susceptibles de se retrouver.

En revanche, plus les travailleurs avaient fait des études universitaires poussées, moins ils étaient susceptibles d'occuper un emploi n'exigeant qu'un diplôme d'études secondaires. Les travailleurs syndiqués, les travailleurs à temps plein et les personnes qui ont fait des études dans les domaines des sciences et de la santé étaient également moins susceptibles d'être trop qualifiés pour un emploi.

Aux fins de la présente étude, un travailleur surqualifié est une personne possédant un grade universitaire qui a occupé pendant au moins un mois, entre 1993 et 2001, un emploi exigeant tout au plus un niveau d'études secondaires.

La surqualification est une question importante pour les employés, les employeurs et les décideurs. Sur le plan personnel, elle comporte une dimension psychologique. Les diplômés universitaires surqualifiés éprouvent souvent de la frustration en raison de leur faible salaire et de leur insatisfaction face au travail. Pour l'ensemble du pays, la surqualification représente une sous-utilisation du capital humain.

Dans le cadre de la présente étude, on estime que le nombre de travailleurs possédant un diplôme universitaire qui étaient surqualifiés pour leur poste a augmenté de près du tiers entre 1993 et 2001. On a constaté que 331 100 travailleurs se sont retrouvés dans cette situation à un moment donné en 2001, comparativement à 251 600 en 1993.

Ces personnes représentaient environ le cinquième (19 %) de l'ensemble des diplômés universitaires sur

le marché du travail en 2001, en légère hausse par rapport au taux de 18 % enregistré en 1993. Étant donné une augmentation du nombre de travailleurs titulaires d'un diplôme universitaire entre 1993 et 2001, le pourcentage des travailleurs trop qualifiés par rapport à l'ensemble des diplômés universitaires au sein de la population active est resté quasiment inchangé.

Cependant, pour évaluer la persistance de la surqualification chez les travailleurs ayant un grade universitaire, la présente étude n'analyse que le groupe ayant des liens très forts avec le marché du travail, c'est-à-dire ceux qui, par rapport à la période de six ans, avaient travaillé pendant plus de quatre ans et demi, dont au moins un mois à un poste exigeant tout au plus un diplôme d'études secondaires.

L'étude révèle que les travailleurs qui ont connu au moins un mois de surqualification pour la période de suivi de six ans représentaient 30 % de tous les travailleurs ayant un grade universitaire. Bien entendu, ce résultat est supérieur aux taux de 18 % ou de 19 % de surqualification cités pour une seule année.

Les résultats de l'étude montrent également que le temps passé en situation de surqualification par un petit groupe de travailleurs était disproportionnellement élevé par rapport à leur nombre.

Les personnes qui occupaient un poste pour lequel elles étaient trop qualifiées pendant toute leur période de travail (soit 100 %) représentaient 20 % des travailleurs qui avaient déjà vécu une situation de surqualification. Cependant, ces personnes ont accumulé plus de 11 millions de mois en situation de surqualification, ce qui représente environ le tiers de tous les mois accumulés en surqualification pour la durée du suivi par tous les travailleurs (34 millions de mois).

Parallèlement, l'étude a examiné le groupe de répondants qui détenaient un grade universitaire et qui avaient plus rarement occupé un poste exigeant peu de compétences, c'est-à-dire pendant moins de 50 % de leur période de travail. Ce groupe représentait 66 % du nombre de travailleurs surqualifiés, mais ils n'avaient travaillé que 43 % du temps total en surqualification de tous les travailleurs, soit environ 15 millions de mois.

Les travailleurs plus jeunes étaient plus susceptibles d'occuper un poste pour lequel ils étaient trop qualifiés. Cependant, les travailleurs plus âgés avaient plus de chances que les jeunes, une fois qu'ils occupaient un poste pour lequel ils étaient surqualifiés, de rester dans ces conditions de surqualification pendant toute leur période de travail.

Parmi les jeunes de moins de 30 ans au début de la période d'observation de six ans, près la moitié (48 %) d'entre eux ont occupé un poste où ils étaient surqualifiés à un moment donné au cours de la période

de suivi. Cette proportion est trois fois plus élevée que celle de 18 % observée dans le cas des travailleurs de 50 ans et plus.

Une fois dans un poste pour lequel ils sont trop qualifiés, les travailleurs plus âgés avaient tendance à rester dans cette situation. Autrement dit, l'incidence de la surqualification pour 100 % du temps travaillé augmente avec l'âge.

La présente étude a révélé que les nouveaux immigrants, c'est-à-dire ceux qui sont au Canada depuis 10 ans ou moins, se retrouvaient plus souvent que les personnes nées au Canada dans un emploi pour lequel ils étaient trop qualifiés.

Plus de la moitié (52 %) des nouveaux immigrants possédant un grade universitaire ont occupé un emploi exigeant tout au plus un diplôme d'études secondaires à un moment donné au cours des six années de suivi. Il s'agit de presque le double de la proportion de 28 % enregistrée chez leurs homologues nés au Canada. De plus, les nouveaux immigrants étaient deux fois plus susceptibles de demeurer surqualifiés 100% du temps.

Ce problème peut, en grande partie, être attribuable à la difficulté que les nouveaux immigrants éprouvent à faire reconnaître leurs diplômes obtenus à l'étranger et leur expérience de travail.

En général, plus les travailleurs obtiennent des attestations universitaires poussées, moins ils sont susceptibles de se trouver dans des emplois pour lesquels ils sont surqualifiés et de toujours y rester.

De plus, l'étude a révélé qu'il n'y aucune différence significative apparente entre les taux de surqualification selon les régions au Canada, même en tenant compte de l'effet des autres caractéristiques individuelles et des caractéristiques du lieu de travail.

Dans l'Ouest, soit en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba, 30 % des travailleurs se sont retrouvés, à un moment donné, dans une situation de surqualification, comparativement à environ 28 % dans la région centrale du Canada, soit en Ontario et au Québec, et à 25 % dans les provinces de l'Atlantique, soit à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick.

Nota : La présente étude est fondée sur les données de deux panels distincts de 30 000 adultes qui ont été interrogés dans le cadre de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu. Le premier panel s'est étendu sur six ans, soit de 1993 à 1998, et le second, sur six ans aussi, de 1996 à 2001. Les données de la première année de suivi du premier panel ont été intégrées aux données de la première année de suivi du deuxième panel.

De même, les données de la deuxième année de suivi du premier panel ont été intégrées aux données

de la deuxième année de suivi du deuxième panel. Les deux panels ont donc été groupés de cette façon pour chaque année de suivi. C'est la raison pour laquelle on fait référence à une «période de suivi de six ans» tout au long de l'étude.

Une personne surqualifiée se définit comme celle qui possède un grade universitaire et qui a occupé pendant au moins un mois, entre 1993 et 2001, un poste exigeant tout au plus un diplôme d'études secondaires. Pour ce qui est des personnes ayant occupé plusieurs postes en un mois, la caractéristique de leur occupation principale a été retenue pour l'analyse.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3889.

L'article analytique intitulé «La dynamique de la surqualification : les universitaires sous-utilisés au Canada» (11-621-MIF2006039, gratuit) est maintenant accessible en ligne dans la série *Analyse en bref*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Christian Houle au (613) 951-0377, Secteur de la statistique du commerce et des entreprises. ■

Seuils de faible revenu pour 2005 et mesures de faible revenu pour 2004

Il est maintenant possible de consulter les seuils de faible revenu (SFR) pour 2005 et les mesures de faible revenu (MFR) pour 2004, avant et après impôt.

Les mises à jour des seuils pour les deux mesures sont présentées dans la publication *Les seuils de faible revenu de 2005 et les mesures de faible revenu de 2004*. Cette publication comprend une description détaillée des méthodes utilisées pour établir chacune de ces mesures. Elle fournit aussi une explication de la définition des années de base ainsi que de la mise à jour des SFR en utilisant l'Indice des prix à la consommation.

Les SFR sont des seuils, établis à partir de l'analyse des données sur les dépenses des familles, en deçà desquels les familles consacrent une part plus importante de leur revenu aux nécessités, telles que l'alimentation, le logement et l'habillement, que ne le fait la famille moyenne. Afin de rendre compte des différences de coûts des nécessités entre les diverses tailles de communauté et de famille, les SFR sont calculés pour cinq tailles de communauté et sept tailles de famille.

D'autre part, les MFR sont uniquement une mesure relative du faible revenu correspondant à 50 % du revenu familial médian rajusté. Ces mesures sont différenciées selon le nombre d'adultes et d'enfants

présents dans la famille afin de refléter les économies d'échelle attribuables à la taille ainsi qu'à la composition de la famille.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3889.

La publication *Les seuils de faible revenu de 2005 et les mesures de faible revenu de 2004* (75F0002MIF2006004, gratuite) est maintenant accessible en ligne. À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Gratuites*, puis *Finances personnelles et finances des ménages*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec le Service à la clientèle au (613) 951-7355 ou composez sans frais le 1 888 297-7355 (revenu@statcan.ca), Division de la statistique du revenu. Télécopieur: (613) 951-3012. ■

**Enquête sur les communautés
2005**

Il est maintenant possible de consulter les données de l'Enquête sur les communautés de 2005 (antérieurement une composante de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes) pour les communautés d'Abbotsford (Colombie-Britannique), Saskatoon (Saskatchewan), South Eastman (Manitoba), Mississauga (Ontario), Niagara Falls (Ontario), Montréal (Québec), et Hampton (Nouveau Brunswick). Aucun fichier de microdonnées à grande diffusion ne sera produit.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 5067.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec le Service à la clientèle au (613) 951-3321 ou en composant sans frais le 1 800 461-9050 (des@statcan.ca), Division des enquêtes spéciales. ■

Nouveaux produits

Analyse en bref : «La dynamique de la surqualification : les universitaires sous-utilisés au Canada», 1993 à 2001, n° 39
Numéro au catalogue : 11-621-MIF2006039
(gratuit).

Emploi, gains et durée du travail, janvier 2006, vol. 84, n° 1
Numéro au catalogue : 72-002-XIB (26 \$/257 \$).

Série de documents de recherche - Revenu : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : Questionnaire de l'interview préliminaire pour l'année de référence 2004, n° 1
Numéro au catalogue : 75F0002MIF2006001
(gratuit).

Série de documents de recherche - Revenu : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : Questionnaire de l'entrevue sur le travail et le revenu pour l'année de référence 2004, n° 3
Numéro au catalogue : 75F0002MIF2006003
(gratuit).

Série de documents de recherche - Revenu : Les seuils de faible revenu de 2005 et les mesures de faible revenu de 2004, n° 4
Numéro au catalogue : 75F0002MIF2006004
(gratuit).

Série de documents de recherche - Revenu : La qualité des données dans l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu en 2004, n° 5
Numéro au catalogue : 75F0002MIF2006005
(gratuit).

Série de documents de recherche - Revenu : Faible rémunération et faible revenu, 2005, n° 6
Numéro au catalogue : 75F0002MIF2006006
(gratuit).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette, -XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM et -XBB ou XBF, une base de données.

Pour commander les produits

Pour commander par téléphone, ayez en main :

- Le titre
- Le numéro au catalogue
- Le numéro de volume
- Le numéro de l'édition
- Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le : **1 800 267-6677**

Pour les autres pays, composez le : **1 613 951-7277**

Pour envoyer votre commande par télécopieur, composez le : **1 877 287-4369**

Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte, composez le : **1 800 700-1033**

Pour commander par la poste, écrivez à : Finances, immeuble R.-H.-Coats, 6^e étage, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet, écrivez à : infostats@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

Catalogue 11-001-XIF (Anglais) 11-001-XIF (Français)



Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 6 juin 1997
Nouvelles versions à 8 h et 11 h 30

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Transport urbain, 1996** 2
Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué en moyenne quelque 65 déplacements au travail par les services de transport urbain, soit le niveau le plus bas enregistré au cours des 25 dernières années.
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996** 5
À l'instar de la croissance de l'industrie et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises manufacturières en 1996 fut, contrairement à ce qui se passe habituellement, faible.

AUTRES COMMUNIQUÉS

- Indice de l'offre d'emploi, mai 1997 10
- Épargne sur les anticipations à court terme 10
- Autorité de la concurrence, rapport de la Commission de la concurrence 11
- Production d'acier, avril 1997 11

NOUVELLES PARUTIONS 10



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à lstproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2004. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source : Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire : Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001-XIF au catalogue, date et numéros de page.